MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Diennes-Aubigny

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Romenay

Monument(s)

Appellation : Château de Romenay

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 22/12/1988

Étendue de la protection : Sont inscrites les parties suivantes du château de Romenay à Diennes-Aubigny : les douves, les trois ponts dormants, les bassins de retenue et leur système de vannes sis sur les parcelles n°24, 25 et 42, le mur de clôture, le portail avec sa grille.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.